



Vous candidatez pour l'IFSI de l'EPSM de la Sarthe ; si le quota de 25% dédié à la **FPC** est atteint, vous pouvez émettre 2 autres choix d'IFSI pour augmenter vos chances d'intégrer un institut. **Inscrire ci-contre vos choix par ordre de préférence** (CH LE MANS – PSSL – CRF LE MANS – CRF LAVAL – CRF MAYENNE)

1. IFSI EPSM de la Sarthe
2.
3.

Lettre de motivation

Aménagement des épreuves :

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES : Votre situation actuelle (cocher la case correspondante)

- Diplôme obtenu le plus élevé : / _____ / Année d'obtention : / _____ /
- Bac général : Série : / _____ / Année d'obtention : / _____ /
- Bac professionnel : Série : / _____ / Année d'obtention : / _____ /
- Étudiant Salarié : du secteur privé de la fonction publique hospitalière
- de la fonction publique territoriale
- Travailleur indépendant
- Demandeur d'emploi indemnisé non indemnisé **N° identifiant :**
- Sans emploi
- Titulaire du permis B oui non
- Titulaire véhicule personnel oui non

MODE DE REGLEMENT CONCOURS 2025 (compléter les renseignements demandés)

Frais d'inscription aux épreuves : **130 euros**.
 En cas de désistement aux épreuves, une retenue de **30 euros** sera conservée afin de couvrir les frais administratifs de gestion.
Un titre de recette sera émis au nom de l'étudiant celui devra s'acquitter selon les modalités suivantes :

- Par internet en vous connectant sur site Internet DGFIP PAYFIP à l'adresse suivante : <http://payfip.gouv.fr/>
- Par virement sur le compte courant du comptable de la Trésorerie Hospitalière Départementale au 192 avenue Rubillard – BP 21072 72001 Le Mans Cedex 1. Veuillez inscrire dans le libellé du virement les références portées sur le talon détachable

Je demande mon inscription : (cocher la case correspondante ci-contre)	<input type="checkbox"/> en tant que candidat relevant de la FPC	Dossier reçu le :
La rubrique diffusion des résultats sur internet non renseignée vaut accord de diffusion	<u>Diffusion des résultats sur internet</u> Accord <input type="checkbox"/> Refus <input type="checkbox"/>	Dossier vérifié par :
J'accepte sans réserve le règlement qui régit les épreuves de sélection. Je soussigné(e) atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements mentionnés sur ce document		TOUT DOSSIER INCOMPLET SERA REJETE
Fait à :	le :	
Signature :		
Les droits d'inscription aux épreuves du concours demeurent acquis à l'IFSI de l'EPSM et ne seront pas remboursables quelle que soit la cause d'empêchement éventuel de concourir.		

Merci de renvoyer le dossier complet sous enveloppe grand format A4 (21 x 29.7)
Pour le 26 février 2025 (minuit), cachet de la poste faisant foi. Passé ce délai, tout dossier sera refusé
 À l'adresse suivante :

IFSI EPSM de la Sarthe
20 avenue du 19 mars 1962 – BP 50 004
72703 ALLONNES Cédex